

Construire des territoires partagés entre la ville et l'agriculture

Roland Vidal¹

A paraître dans *Entre ville et campagne, un paysage à inventer*. Coll. « Ateliers techniques du paysage », Conseil Régional de Bretagne, Rennes, printemps 2009.

Les extensions urbaines qui consomment depuis une centaine d'année les surfaces agricoles au rythme de plusieurs dizaines de milliers d'hectares par an (70 000 aujourd'hui en France), conduisent certains acteurs de l'aménagement des régions urbaines à imaginer aujourd'hui des formes de projets dans lesquelles la ville et l'agriculture seraient les composantes d'un même territoire partagé. L'agriculture est alors invitée à s'éloigner de sa fonction première de productrice de denrées alimentaires pour répondre au désir des habitants de disposer, autour des zones urbanisées, d'un cadre de vie agréable et garant du maintien d'un minimum d'espace ouvert de proximité.

Mais ce désir se compose aussi d'un ensemble d'images que l'on associe à l'agriculture et qui sont souvent décalées par rapport à la réalité économique d'aujourd'hui. C'est ainsi que de nombreux projets mettent en scène des exploitations maraîchères ou fruitières, qui correspondent à ce que fut l'horticulture jusqu'au XIX^e siècle, mais sont très éloignées de l'affectation actuelle des terres : celle-ci est maintenant guidée par la nature des sols et des climats bien plus que par des exigences de proximité dont l'évolution des transports et des techniques de conservation a émancipé depuis longtemps l'économie agroalimentaire.

De fait, beaucoup de ces extensions urbaines se font désormais sur des plaines agricoles dédiées depuis plusieurs siècles aux grandes cultures céréalières. La « ceinture maraîchère » qui entourait autrefois les villes a disparu en même temps que l'espace de transition qu'elle constituait, avec ses petites fermes plus proche des dimensions du parcellaire urbain et dont le souvenir semble être resté très séduisant. Les plus grandes villes s'étendent désormais sur les parcelles beaucoup plus vastes des grandes cultures et se trouvent ainsi en contact direct avec des paysages dont l'échelle n'est plus la même et auxquels les citadins ne sont pas habitués.

Reconstruire les franges urbaines à l'image de ce qu'elles étaient autrefois apparaît donc comme un projet irréaliste sur ce type de territoire, pour des raisons économiques (il est plus rentable de cultiver les plantes sur les sols et dans les climats qui leur conviennent), démographiques (le nombre d'agriculteurs n'est plus le même et, corrélativement, la taille des exploitations non plus) ou simplement agronomiques (les terres céréalières ne sont pas adaptées au maraîchage). On pourrait évoquer aussi des raisons écologiques, puisque la consommation d'énergie pour une même quantité de denrées produite est supérieure lorsque les rendements sont moins bons. On pourrait enfin évoquer le bon sens, tout simplement, en remarquant que l'étalement urbain a été d'une telle ampleur et d'une telle diversité de formes que les actuelles franges urbaines constituent un périmètre d'une tout autre longueur que celles du XIX^e siècle.

Le désir légitime d'une agriculture de proximité procurant des paysages de qualité autour des villes devrait donc être repensé de sorte à mieux correspondre à la réalité de l'agriculture moderne. Si les « petites fermes maraîchères » peuvent trouver une place dans les projets urbains, il faudrait que ces derniers composent aussi avec *l'autre* agriculture, celle qu'on ne regarde pas alors même qu'elle représente l'essentiel de la surface agricole française.

La co-construction des territoires où la ville rencontre l'agriculture doit donc s'appuyer sur une meilleure intercompréhension entre les deux mondes. S'il est vrai que les agriculteurs d'aujourd'hui doivent mieux comprendre les désirs des sociétés citadines, il faudrait peut-être d'abord reconstruire les liens culturels qui se sont distendus au cours du temps et qui font de l'agriculture actuelle un monde de plus en plus étranger à la ville, bien qu'elle soit la principale consommatrice des denrées qu'il produit.

¹ Docteur en sciences de l'environnement, chargé d'enseignement et de recherche à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Contact : r.vidal@versailles.ecole-paysage.fr

Agriculture et ville, une lente construction territoriale

Définitions de l'agriculture urbaine

Les premières définitions de cette expression remontent aux années 1980 et sont données par les spécialistes de l'agronomie tropicale (en France, par les chercheurs du CIRAD²). Elles désignent une « agriculture vivrière interstitielle qui utilise à des fins essentiellement d'autoconsommation les terrains délaissés à l'intérieur des villes »³. Cette agriculture répond à des besoins économiques liés à la pauvreté urbaine qui accompagne l'exode rural dans les pays en voie de développement.

Sa fonction première de lutte contre la malnutrition, ainsi que l'origine sociale de ses acteurs principaux qui sont des agriculteurs récemment émigrés en ville, en font une pratique et une forme d'occupation du territoire qui ne se retrouve pas dans les pays dits « du Nord », même si des points communs peuvent apparaître dans certaines grandes villes également touchées par la pauvreté. Une caractéristique essentielle de cette agriculture, en plus de la priorité alimentaire qui la caractérise, tient au fait qu'elle est pratiquée par des gens qui n'ont pas encore connu cette rupture culturelle entre le monde agricole et celui de la ville, telle que l'ont connue les pays industrialisés.⁴



Elevage urbain à Dakar (Sénégal)
Troupeau de moutons sur la terrasse d'une habitation (photo : Awa Ba)



Agriculture urbaine à Colombo (Sri Lanka)
Programme « Making edible landscape », Université McGill. (Photo Vikram Bhatt)

Appliquée à ces pays du Nord, l'expression désigne en effet une réalité très différente, celle des jardins familiaux, ouvriers ou communautaires. Si ce « jardinage urbain » a pu revêtir une fonction alimentaire dominante dans la première moitié du XX^e siècle, et s'il a pu s'appuyer sur un certain professionnalisme de ses acteurs qui, eux aussi, étaient récemment issus du monde agricole à cette époque, il est devenu aujourd'hui une activité essentiellement récréative. Cette activité, à laquelle s'associent souvent des préoccupations hygiénistes, sociale, environnementales ou paysagère, pour intéressante et utile qu'elle soit, ne devrait pas, selon moi, être confondue avec l'*agriculture* que je préférerais définir ici comme une activité économique pratiquée par des professionnels.⁵

Dans ce dernier sens, cette activité peut être également qualifiée d'urbaine, dès lors qu'elle entretient avec la ville des relations spatiales et fonctionnelles qui ne passent pas uniquement par le marché de gros de la distribution alimentaire. C'est cette agriculture urbaine qui nous intéressera ici, et je m'appuierai sur la définition qu'en ont donnée en 1997 André Fleury et Pierre Donadieu, qui l'ont distinguée de l'agriculture périurbaine, simplement caractérisée par sa position géographique.⁶

² Centre de Coopération Internationale en Agronomie pour le Développement (voir www.cirad.fr).

³ André Fleury et Pierre Donadieu : « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture périurbaine », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 31, août 1997.

⁴ Voir à ce sujet les travaux de Vikram Bhatt et du « Minimum Cost Housing Group » de l'Université McGill, Montréal (publication : *Designing the edible landscape*, 2005).

⁵ Il est évidemment important de répondre à la demande sociale de jardins communautaires, y compris dans les projets périurbains, mais sans oublier que la proportion qu'ils représentent restera infime. Elle est, par exemple, de l'ordre de 0,5% de la surface agricole francilienne d'aujourd'hui (source DDAF).

⁶ « *L'agriculture péri-urbaine, au strict sens étymologique, est celle qui se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville* ». Fleury-Donadieu *op. cit.*

La co-construction de l'agriculture et de la ville

Si la question des relations entre l'agriculture et la ville se pose aujourd'hui en des termes nouveaux, c'est que l'organisation spatiale de ces deux mondes s'est vue bouleversée au XIX^e siècle par les progrès technologiques qui ont entraîné de profondes mutations territoriales. L'agriculture et la ville sont en effet les deux composantes majeures qui ont accompagné la sédentarisation des sociétés humaines et qui ont structuré l'espace selon une logique qui a fonctionné d'une façon presque immuable durant les huit premiers millénaires de la civilisation. C'est le bouleversement relativement rapide de cette logique qui a mis brutalement en contact les extensions urbaines avec des territoires agricoles qui lui étaient devenus étrangers et qui a fait de cette expression « agriculture urbaine » une apparente contradiction, alors que l'agriculture et la ville se sont, tout au long de l'histoire, co-construites dans une totale interdépendance.

Sans nous attarder sur la définition exacte qu'il convient de donner au mot « ville », on peut simplement affirmer que l'agriculture a été, de toute évidence, une condition de la sédentarité⁷, et que c'est cette dernière qui a permis à l'agriculture de se développer. Le chasseur-cueilleur du paléolithique, qui vivait en simple prédateur de l'espace sauvage, était contraint au nomadisme du fait qu'il épuisait les ressources naturelles dont il dépendait. En inventant l'agriculture, il invente surtout le moyen d'assurer son alimentation d'une façon durable sur un même territoire, et c'est bien là la condition essentielle de l'émergence des villes, même si d'autres facteurs dont nous ne parlerons pas ici interviennent. Mais symétriquement, c'est l'invention de l'habitat sédentaire, qui deviendra la ville, qui permet à l'agriculture de développer ses systèmes techniques, et notamment son matériel : il faut bien une implantation sédentarisée pour installer les silos de stockage ou les ateliers de fabrication des outils.

La ville et l'agriculture sont donc historiquement issues d'une co-construction lente et progressive, qui a eu aussi pour conséquence une organisation spatiale dictée par les nécessités de l'approvisionnement alimentaire et dont la ceinture horticole en est la plus visible des illustrations.

Naissance et disparition des ceintures horticoles

Les premières formes d'agriculture se développent sur des terres périodiquement inondées par des cours d'eau qui assurent le renouvellement de la fertilité. C'est ce qu'on appelle l'hydro-agriculture, dont les principales formes s'appuient sur la production du blé (Moyen-Orient), du riz (Asie) et du maïs (Amérique)⁸. Par la suite, la domestication des céréales et des espèces associées, ainsi que l'évolution des techniques agricoles, permettront aux groupes humains de sortir des zones climatiques d'origine de ces espèces et de s'installer dans des territoires où le développement de l'agriculture sera possible. C'est ce qui explique que de nombreuses villes à fort accroissement démographique, comme Paris, soient implantées au cœur de plaines sédimentaires, devenues par la suite céréalières. Mais les céréales n'apportent que les calories nécessaires aux populations, alors que celles-ci ont également besoin de produits frais, les fruits et légumes, dont les lieux de production doivent nécessairement être moins éloignés de la ville.

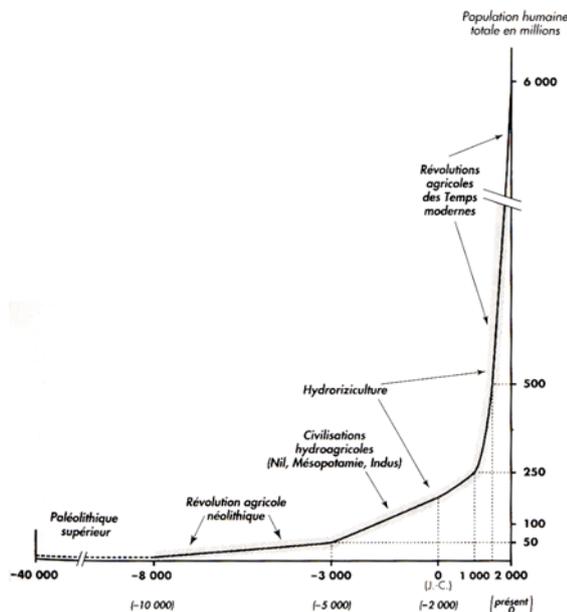
L'espace de la région urbaine s'organise ainsi dans une logique concentrique : la ville, située au centre, est immédiatement entourée de sa ceinture horticole, lieu où l'on produit les denrées qui se conservent mal et ne peuvent donc pas être déplacées sur de grandes distances. Les terres de l'agriculture s'étendent sur des territoires plus éloignés, les céréales pouvant être transportées plus facilement. Au-delà s'étendent l'espace de l'élevage extensif, puis l'espace sauvage, celui qui reste hors de l'influence de la ville, donc de la civilisation.

La ceinture horticole remplit donc le rôle d'un espace intermédiaire entre la ville et l'agriculture. Intermédiaire du point de vue spatial, puisque les dimensions de l'horticulture (du latin *hortus* = « le jardin ») sont proches de celles de l'espace urbain, intermédiaire aussi du point de vue social, puisque le « maître jardinier », même s'il utilise le même savoir-faire que l'agriculteur, fréquente régulièrement la ville et bénéficie de ce fait d'un statut de citoyen.

⁷ Voir : André Leroi-Gourhan (dir.) : *Dictionnaire de la Préhistoire*, PUF, 1988-1994.

⁸ Voir *Histoire des agricultures du monde*, de Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, Le Seuil, 1997-2002. Nous laisserons ici de côté les autres espèces, comme la pomme de terre ou le manioc, qui ont joué des rôles comparables, mais à une échelle moindre.

Les deux mondes se connaissent donc relativement bien, d'autant que les populations sont encore majoritairement rurales et que les agriculteurs, à défaut de dominer politiquement le monde qu'ils habitent, le dominent au moins démographiquement.



Les progrès de l'agriculture et l'évolution de la démographie mondiale du paléolithique à nos jours

On remarquera que tous les bonds démographiques qu'a connus l'humanité correspondent à des phases précises de l'évolution des techniques agricoles. (D'après M. Mazoyer et L. Roudart : *Histoire des agricultures du monde*, op. cit.)

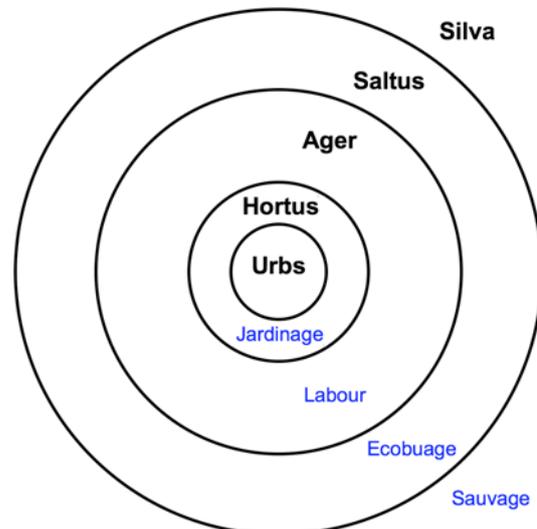


Schéma type d'une ville céréalière

Autour de la ville s'étendent successivement

- l'hortus (lieu du jardinage)
- l'ager (lieu du labour)
- le saltus (lieu de l'élevage après écobuage)
- la silva (la forêt = l'espace sauvage)

A partir du XIX^e siècle, la révolution industrielle va profondément modifier cette organisation socio-territoriale. Elle va tout d'abord inverser les proportions démographiques entre le monde rural et le monde urbain : tandis que les progrès de l'agronomie vont permettre de nourrir les populations avec un nombre bien moins important d'agriculteurs, ceux de l'industrie vont attirer vers les villes la main d'œuvre rendue ainsi disponible. Mais le changement le plus important va venir de l'évolution des transports, avec le développement du chemin de fer, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, puis celui du transport routier (accompagnés par l'évolution des méthodes de conservation, comme la réfrigération).

L'affectation des terres agricoles va ainsi être entièrement reconsidérée : la distance entre les lieux de production et les lieux de consommation n'étant plus un critère important, c'est la correspondance entre la nature des sols et des climats et le type de cultures qui s'y adapte le mieux qui sera dominante, et qui recomposera l'ensemble des paysages agricoles.

Rendues disponibles, les ceintures horticoles seront progressivement occupées par l'extension de la ville qui y installera d'abord sa banlieue avant de poursuivre son expansion sur l'ensemble des territoires qui l'entourent. Mais l'image de ces petites fermes proches de la ville reste fortement ancrée dans les mémoires. Elle réapparaît régulièrement dans les désirs citadins de retrouver, près de chez eux, une agriculture « miniature » dotée d'une qualité de vie largement réinventée ; une agriculture pourvoyeuse d'une qualité alimentaire elle aussi imaginaire mais entretenue par les discours d'une industrie agroalimentaire qui ne cesse de valoriser les produits « traditionnels », « à l'ancienne », « rustiques », « comme autrefois », etc.

Du désir de nature au désir d'agriculture

En se poursuivant sans limites apparentes, l'étalement urbain va progressivement engendrer des inquiétudes qui se manifesteront par le souhait de protéger les espaces ouverts, en voie de raréfaction dans un milieu urbain que, par ailleurs, le développement de l'industrie et la concentration démographique rendent de plus en plus désagréable à vivre. Ce souhait se concrétisera, *intra muros*, par l'ouverture d'espaces verts urbains, tandis qu'il se manifestera, au-delà de la ville, par un souci croissant de protection de la nature, cet espace « sauvage » dont on ne se préoccupait guère dans les siècles précédents. L'agriculture ne soulève pas d'inquiétude particulière, étant donné que l'approvisionnement alimentaire est largement assuré grâce aux progrès de l'agronomie. On se préoccupe d'abord de créer, dans les régions menacées par l'étalement urbain, différents types de protection des espaces naturels : ZNIEFF, ZNE, PNR⁹, etc. L'agriculture, quant à elle, est assimilée aux zones naturelles dans les documents d'urbanisme (la zone « N » des Plans d'occupation des sols), et ne fait pour autant l'objet d'aucune protection particulière. Elle constitue le « blanc sur la carte » et reste longtemps considérée comme une simple réserve foncière. Lorsqu'elle apparaît comme une composante possible dans les documents de planification, elle est le plus souvent admise comme simple pourvoyeuse d'espaces ouverts et on lui demande de répondre à ce désir de nature (l'oxymore « agriculture naturelle » apparaît dans les discours) qui traduit, aux yeux des agriculteurs, une incompréhension profonde de leur activité.

Du territoire considéré comme vierge et consommé sans modération par la ville en expansion, à l'espace mal compris auquel on demande de remplir une fonction de « nature par défaut », l'agriculture peine donc à trouver sa place dans les projets urbains et à se faire reconnaître comme une activité économique dotée de ses propres logiques spatiales. D'autant que depuis la disparition de la ceinture maraîchère, l'agriculture a considérablement évolué, autant que les autres activités humaines mais dans une indifférence croissante du monde citadin : ce dernier, depuis l'exode rural, a progressivement perdu les liens qu'il avait encore au sortir de la seconde guerre mondiale avec la famille restée « à la campagne ».

Les liens entre les deux mondes doivent donc aujourd'hui être recréés pour que les désirs citadins envers le monde agricole sortent à la fois de cette confusion entre nature et agriculture (elle aussi colportée par l'industrie agroalimentaire) et de ce désir implicite de retour en arrière, qui devrait logiquement s'accompagner d'une régression démographique difficile à admettre.

Concevoir des projets de territoires agri-urbains

Pour que l'agriculture devienne, selon l'expression de Moez Bouraoui, un « nouvel instrument de la construction urbaine »¹⁰, il faut que les projets de territoire que l'on souhaite mettre en place s'appuient tout d'abord sur un travail de concertation et d'échange culturel qui permette la compatibilité entre les désirs citadins et la réalité fonctionnelle de l'agriculture d'aujourd'hui. Ce travail nécessite la mise en place de nouveaux modes de gouvernance qui assurent une représentativité équitable du monde urbain et du monde agricole. Ces nouvelles gouvernances doivent compenser le fait démographique qui conduit à ce que 3 ou 4 % de la population française a aujourd'hui en charge la gestion de la moitié du territoire national. L'agriculture ne peut être défendue par les seuls agriculteurs, trop peu nombreux et trop peu disponibles pour s'investir lourdement dans des projets de territoire. De nombreuses expériences ont été mises en œuvre en France, autour de l'idée d'une association entre les représentants des intercommunalités et ceux des chambres d'agriculture. Ces expériences, que nous ne détaillerons pas ici, sont rassemblées par l'association Terres en Villes dont on consultera avec intérêt le site Internet.¹¹

⁹ Zones d'intérêt écologique, floristique et faunistique, Zones naturelles d'équilibre, Parc naturel régionaux.

¹⁰ Moez Bouraoui : *L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine. Etude de deux modèles agri-urbains d'aménagement du territoire. Le plateau de Saclay, à Paris, et la plaine de Sijoumi, à Tunis*. Thèse de doctorat, ENGREF, 2000.

¹¹ <http://terresenvilles.org/>

Mais au-delà de cet important travail de concertation, il importerait aussi que les professionnels de l'aménagement du territoire, paysagistes, urbanistes, architectes, ainsi que les acteurs politiques concernés, soient sensibilisés à quelques règles élémentaires qui régissent le fonctionnement de l'agriculture et qui, si elles étaient un peu mieux prises en compte, favoriseraient grandement l'ouverture de dialogues constructifs. C'est l'objectif que s'est fixé le collectif d'enseignement et de recherche qui s'est constitué récemment autour de l'école du paysage de Versailles¹². Cet enseignement s'appuie sur quelques grands principes, que nous aborderons ici sous une forme volontairement simplifiée.

Eviter les erreurs d'échelle

La notion d'agriculture urbaine a ouvert la porte à une grande diversité de projets, tous plus séduisants les uns que les autres, et qui sont l'objet d'une grande attention de la part des chercheurs comme des professionnels. Qu'il s'agisse du développement des activités récréatives, touristiques, culturelles, équestres, des nouvelles formes de vente, AMAP¹³, circuits courts, vente ou cueillette à la ferme, ou de tout autre forme de diversification offerte par la proximité urbaine, on remarque que ces projets excluent presque systématiquement les grandes cultures. Ils ont une importance incontestable pour la vie agricole dans la mesure où ils représentent souvent les sources de revenus complémentaires dont les agriculteurs ont besoin pour compenser les inconvénients de la pression urbaine, mais ils ne peuvent en aucun cas représenter une solution pour l'ensemble des paysages agricoles concernés.

Leur aspect séduisant, et l'échelle à laquelle ils peuvent se transformer en projet, conduit de nombreux paysagistes ou architectes à s'y intéresser préférentiellement. Mais ils confortent de cette manière l'idée quelque peu obsolète que le paysage serait lié à un regard élitiste porté sur des territoires d'exception. Si l'on admet, comme y invite la Convention de Florence¹⁴, que le paysage concerne le regard de tous porté sur tous les territoires, alors il faudra regarder autrement la « grande » agriculture, celle qui représente 95% d'une région comme l'Ile-de-France¹⁵, et qui est destinée à constituer le paysage que regarderont la grande majorité des habitants des régions urbaines.



Cueillette à la Ferme

Les cueillettes à la ferme, comme les ventes sur place, sont de nature à remplir une fonction pédagogique et à renouer du lien social entre les citoyens et l'agriculture, mais elles ne peuvent constituer à grande échelle un mode d'approvisionnement économiquement et écologiquement durable.

¹² Le CERAPT, « Collectif d'enseignement et de recherche en agriurbanisme et projet de territoire », réunit autour d'un projet pédagogique commun l'Ecole du paysage de Versailles (ENSP), l'école d'architecture de Versailles (ENSAV) et l'Ecole d'agronomie de Paris (AgroParisTech). Ses objectifs sont présentés sur son site Internet : agriurbanisme.fr.

¹³ Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (voir <http://alliancepec.free.fr/Webamap/>).

¹⁴ « Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ». Convention européenne du paysage, signée en 2005 par les membres du Conseil de l'Europe. Téléchargeable, entre autres, sur le site du Ministère de l'écologie : <http://www.ecologie.gouv.fr/Convention-europeenne-du-paysage.html>

¹⁵ Proportion qui n'est pas très éloignée de la moyenne française (hors productions fourragères). En comparaison, le maraîchage représente aujourd'hui 1,6 % de la surface agricole nationale.

Respecter les circulations agricoles

Les extensions urbaines ne font pas que consommer les surfaces de l'agriculture qu'elles transforment en ville, elles perturbent également le fonctionnement des territoires avoisinants par les réseaux de circulation qu'elles y développent et qui sont conçus essentiellement pour relier entre elles les différentes zones urbaines. L'étalement urbain s'accompagne en effet de besoins nouveaux en termes de circulation automobile, laquelle s'accommode mal de la relative lenteur des engins agricoles. Les plus importants des axes routiers sont ainsi interdits aux tracteurs sans que des solutions alternatives ne soient forcément mises en place. C'est là l'une des conséquences les plus visibles de ce qui peut être compris comme une indifférence de la ville vis-à-vis du fonctionnement du monde agricole.

A ces routes interdites s'ajoutent différents types d'obstacles mis en place pour compenser l'incivilité des automobilistes, comme les ralentisseurs, les chicanes, ou les mini ronds-points. Ces obstacles sont autant de freins aux activités agricoles qui ne sont pourtant pas en cause (ce ne sont pas les tracteurs qui commettent les excès de vitesse), mais qui les subissent d'une façon plus sévère (les engins agricoles sont larges et n'ont pas de suspension). L'agriculture est une activité fortement soumise aux contraintes saisonnières et qui connaît, de ce fait, des périodes de pointe où les travaux doivent impérativement être faits dans des délais très courts (semis, traitements, récoltes, etc.), et la présence répétée d'obstacles, conjuguée aux nombreux détours qu'imposent les routes interdites aux tracteurs, peut aller jusqu'à compromettre la réussite économique d'une saison de production. Si l'on ajoute les problèmes environnementaux dont la meilleure solution est une agriculture de précision (traiter au bon moment pour utiliser moins de pesticides, ne pas traiter par temps de vent ou de pluie, etc.), les périodes propices au travail sont de plus en plus courtes et devraient donc, dans l'intérêt de la protection de l'environnement, être perturbées le moins possible. Pour cela, il suffirait souvent qu'un état des lieux des circulations agricoles soit réalisé et pris en compte avant tout projet d'aménagement périurbain. Car c'est bien la méconnaissance du fonctionnement spatial de l'agriculture qui est à l'origine de la déstructuration de son espace.

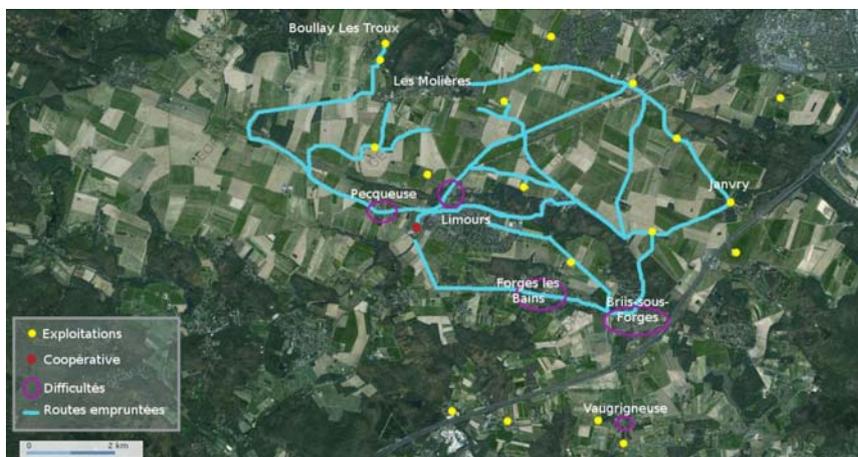


Schéma des circulations agricoles

Cartographie réalisée par les élèves d'AgroParisTech (janvier 2009), sous la direction de Joël Michelin.

Respecter les seuils critiques des surfaces fonctionnelles de l'agriculture

Qu'il se fasse de façon désordonnée ou qu'il soit planifié, l'étalement urbain se développe selon sa propre logique et sans réellement tenir compte de la forme du territoire qui est « laissé » à l'agriculture. Il en résulte des découpages parcellaires qui rendent parfois inexploitable une partie de la surface agricole qui se trouve condamnée à terme à l'enfrichement. Ici aussi, quelques règles simples, si elles étaient connues et prises en compte par ceux qui dessinent les projets, permettraient souvent d'éviter ce gaspillage de territoire.

Le premier critère à prendre en compte est la largeur des parcelles. Elle doit correspondre au minimum à la largeur de travail des engins agricoles les plus larges et permettre, autant que possible, la pratique d'un aller-retour de sorte à éviter le gaspillage d'un passage inutile. Les engins les plus larges, en grande culture, mesurent 25 mètres (ce sont les pulvérisateurs). Il importe donc que les découpages du territoire résultant d'un projet urbain laissent autour d'eux des parcelles dont la dimension soit un multiple de 50 mètres.

Le second critère est la surface des parcelles elles-mêmes. Il n'est pas rentable de déplacer une moissonneuse-batteuse pour une parcelle de quelques ares. En culture céréalière, on peut estimer la dimension minimale d'une parcelle à environ 5 hectares, cette surface étant à moduler en fonction de l'éloignement de la parcelle par rapport au reste de l'exploitation. On évitera aussi de laisser des parcelles résiduelles effilées en pointe, beaucoup plus difficiles à travailler, et qui résultent souvent des logiques de raccordement des réseaux routiers.

Le troisième critère est la dimension de l'exploitation elle-même. Elle varie selon les types d'agriculture pratiqués mais doit toujours respecter un seuil en dessous duquel les investissements nécessaires ne seraient plus amortis (une moissonneuse-batteuse coûte le prix d'une Ferrari). Dans les grandes plaines céréalières, on estime qu'en dessous de 200 hectares une exploitation ne peut pas être viable. Ce seuil peut être modulé selon les possibilités de diversification et de mise en commun du matériel le plus coûteux.

Enfin un critère important et plus souvent négligé que les autres est la taille du « territoire » de l'agriculture. Par territoire, on entendra ici la surface dans laquelle se répartissent les infrastructures nécessaires aux exploitations. Un garage capable de réparer des engins agricoles, par exemple, ne se maintiendra pas s'il n'est pas en relation, à une distance raisonnable, avec un nombre suffisant d'exploitations. Il en est de même avec certains équipements ou services en amont de la production (fournisseurs de matériel ou d'intrants) ou en aval (sucreries, silos à grains, etc.). L'enclavement de certains territoires agricoles périurbains entraîne souvent des surcoûts importants, dus notamment à l'utilisation de semi-remorques pour le transport du matériel ou des récoltes. A titre indicatif, la surface minimale d'une plaine céréalière devait être de l'ordre de 2000 hectares.

Ces seuils varient évidemment beaucoup selon l'état des marchés, selon les régions et selon les systèmes d'exploitation, mais ils relèvent toujours de la même logique. Une étude technique et économique détaillée devrait précéder tous les projets d'aménagement de sorte à éviter de générer des territoires inutilisables et destinés à l'enfrichement, c'est-à-dire à être inutile, voire nuisible, aussi bien pour la ville que pour l'agriculture.¹⁶



Prise en compte des surfaces fonctionnelles de l'agriculture dans un projet d'urbanisme

On remarquera les traces de passage de tracteur et le module de 100 m choisi pour l'urbanisation. (Elise Bouaziz, Cyntia Garcia et Florine Meckenstock. Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles - ENSAV, 2008)

¹⁶ La friche, telle qu'elle est valorisée par certains paysagistes, peut revêtir un grand intérêt du point de vue de la biodiversité ou même d'un point de vue poétique (voir Gilles Clément : *Éloge de la friche*, éd. Lacourière et Frélaud, 1994). Mais elle ne peut remplir ce rôle que lorsqu'elle est sous le contrôle des services techniques des villes ou, à l'inverse, lorsque qu'elle est très éloignée des zones urbaines. En situation périurbaine, elle est d'abord un espace de non-droit dont la première manifestation est son utilisation en décharge sauvage.



Préserver l'espace de l'agriculture (ci-dessus)
*en occupant de préférence les surfaces résiduelles
 laissée par l'urbanisation*
 (Hervé Laffitte et Sébastien L'Hullier. ENSAV, 2009)



« Analogie de la ferme » (ci-contre)
*La reprise de la forme architecturale d'une ferme tra-
 ditionnelle dans la conception de logements d'habitation
 n'est pas seulement un clin d'oeil symbolique. Elle permet
 également de poser sur le territoire une forme construite
 dont les dimensions sont compatibles avec le découpage
 du parcellaire agricole.*
 (Elodie Lachaud et Florence Schaller. ENSAV, 2009)



Tracteurs au travail dans un projet d'architecture
Le pulvérisateur, l'engin le plus large de l'agriculture, apparaît dans une coupe dessinée par des élèves architectes.
 (Blandine Dupas et Anne-Gaël Tournier, ENSAV, 2009)

Gérer l'environnement avec les agriculteurs plutôt que contre eux

La plupart des fermes françaises sont installées sur des terres exploitées par l'agriculture depuis plusieurs siècles (plus d'un demi-millénaire pour nombre d'entre elles). Durant cette longue histoire, la productivité agricole a toujours été en constante augmentation, c'est-à-dire que la qualité agronomique des sols n'en a pas été altérée, bien au contraire. Si on la compare aux autres activités humaines, notamment industrielles, l'agriculture peut donc être considérée comme un modèle de développement durable, tout au moins d'un point de vue économique (quelle est la durée de vie d'une usine en comparaison de celle d'une ferme ?).

Il est vrai cependant que les progrès fulgurants qu'elle a connus ces cinquante dernières années (où les rendements moyens de blé ont été multipliés par quatre¹⁷) ne se sont pas faits sans un impact certain sur l'environnement et sans qu'apparaisse la nécessité d'adapter les modes de production en conséquence. Mais il serait injuste de considérer, comme on l'entend parfois, que les agriculteurs seraient indifférents à cette question, alors que l'environnement est le socle sur lequel repose leur patrimoine. L'augmentation des rendements n'a pas été dictée par la seule volonté d'un lobby agricole « productiviste », elle est surtout la réponse d'une société entière aux problèmes alimentaires que pose son accroissement démographique¹⁸. Et les solutions aux problèmes posés par la pollution doivent aussi être considérées comme une préoccupation de toute la société et non se traduire par la mise en accusation d'une partie d'entre elle.

Ici aussi, le retour en arrière par l'abandon pur et simple des intrants de synthèse serait certainement la plus mauvaise des solutions. D'un point de vue démographique, d'abord, puisqu'il faudrait que la population française redescende en dessous des 20 millions, mais aussi d'un point de vue écologique, car on traitait encore beaucoup plus mal l'environnement au XIX^e siècle (quand l'usage de l'arsenic, par exemple, était courant dans les cultures). Si l'agriculture biologique peut, en ce sens, apporter des solutions intéressantes, c'est d'abord en la comprenant comme une agriculture moderne, et certainement pas comme une agriculture « à l'ancienne ». C'est aussi en la débarrassant de la part ésotérique qu'elle contient encore et qui n'est pour rien dans les progrès qu'elle a récemment accomplis : si l'on produit aujourd'hui 50 quintaux de blé « bio » par hectare (au lieu des 15 que l'on connaissait en 1850)¹⁹, ce n'est pas grâce aux progrès de l'astrologie mais bien à ceux de l'agronomie. C'est enfin en lui donnant une place économiquement viable, en tant que terrain d'expérimentation utile à l'ensemble du monde agricole, et en tant que réponse à une demande qui, même si elle est en progression, constitue encore moins de 2% du marché agroalimentaire.

D'autres solutions existent et sont aujourd'hui en plein développement. On les regroupe sous les appellations d'agriculture « intégrée » ou « raisonnée », et elles se caractérisent par une préoccupation environnementale dénuée de toute dimension idéologique. Elles répondent aux attentes écologiques de la société sans pour autant dépendre d'une hypothétique révolution du marché et du comportement des consommateurs. Ces solutions sont d'une efficacité incontestable et sont relativement bien acceptées par les agriculteurs dans la mesure où les baisses de rendement consécutives ne sont que de l'ordre de 10%²⁰. Elles vont d'ailleurs dans le sens de l'évolution actuelle de la Politique agricole commune.

Apprendre à regarder l'agriculture moderne... plutôt que rêver d'une agriculture réinventée

Si l'on met de côté les territoires d'exception où l'on investit lourdement pour maintenir ou réinventer une agriculture pittoresque qui sert de cadre paysager à quelques villas luxueuses, la plupart des franges périurbaines sont constituées de lotissements pavillonnaires, implantés là parce que le coût du foncier y est moins élevé et dans la plus grande indifférence vis-à-vis des plaines agricoles avoisinantes.

¹⁷ Précisons que cette augmentation tient aussi à l'abandon des terres les moins rentables.

¹⁸ Le fait que des mesures comme les quotas laitiers ou les jachères aient été prises pour réguler les marchés ne doit pas amener à conclure que le marché agroalimentaire mondial serait en état de surproduction structurelle, surtout si l'on prend en compte l'augmentation prévisible de la population mondiale et l'émergence de la nouvelle demande en agro-carburants.

¹⁹ Sur les terres limoneuses d'Ile-de-France et selon les expériences conduites récemment par l'INRA.

²⁰ Contre 50% pour le bio, selon les mêmes expériences de l'INRA. Ces expériences ont été faites sur le blé, c'est-à-dire la plante la plus consommée au monde.

Ces lotissements répondent à une demande de logement individuel, isolé sur un terrain privé, et correspondent à une simple juxtaposition de parcelles sans relation avec la parcelle voisine ni avec le paysage agricole qui s'étend derrière les haies de thuya.



Zones pavillonnaires « tournant le dos » à l'agriculture

(Photo : Elodie Lachaud et Florence Schaller. ENSAV, 2009)

Revisiter ce désir pavillonnaire pour tenter d'y répondre autrement pourrait être une manière efficace de limiter l'étalement urbain tout en intégrant les espaces agricoles dans un projet de paysage global. L'agriculture serait alors invitée à répondre à un désir d'espace ouvert, implicitement formulé par les habitants concernés et trop rapidement réduit à un besoin de jardin privé soigneusement enclos et destiné surtout à repousser la proximité du voisin. L'innovation architecturale peut apporter des solutions techniques permettant une densification de l'habitat qui réponde quand même au désir d'isolement, et qui réponde distinctement au besoin d'espace ouvert par une « mise en scène » de l'agriculture lui permettant de jouer le rôle paysager que l'on attend d'elle.

Car pour apprécier un paysage, il faut commencer par le regarder, ce que ne font pas les lotissements actuels largement repliés sur eux-mêmes. Pourtant, il n'y a guère de paysages plus ouverts que ceux de la céréaliculture, sauf peut-être les étendues maritimes vers lesquelles se tournent les stations balnéaires. L'analogie est intéressante car l'attractivité de la « vue sur mer » est une construction sociale relativement récente²¹ et l'on pourrait très bien imaginer que se construise aujourd'hui une attractivité équivalente pour la « vue sur champs ». Au « front de mer » correspondrait alors un « front de champs » qui s'accompagnerait d'une densification de la ville sur ses pourtours. Le même projet répondrait ainsi bien mieux aux besoins de logements, tout en donnant aux franges urbaines la stabilité qui leur manque actuellement. De l'autre côté de la frange, les terres agricoles seraient elles aussi stabilisées au lieu de subir le glissement perpétuel d'un étalement urbain poussant devant lui une éternelle zone d'incertitude, caractérisée par un risque élevé d'enrichissement...²²



Plaine agricole

Les grandes cultures sont les meilleures garantes du maintien des espaces ouverts. (Photo : Hervé Laffitte et Sébastien L'Hullier. ENSAV, 2009)

²¹ Elle date pour l'essentiel de la seconde moitié du XIX^e siècle. Voir Alain Corbin : *Le territoire du vide, l'Occident et le désir du rivage*. Paris : Aubier, 1988.

²² Voir Vidal Roland et Luc Vilan: « L'agriurbanisme : une spécialité professionnelle à construire ». Revue *Anthos*, n° 3-08, pages « forum » 56-57, 2008.



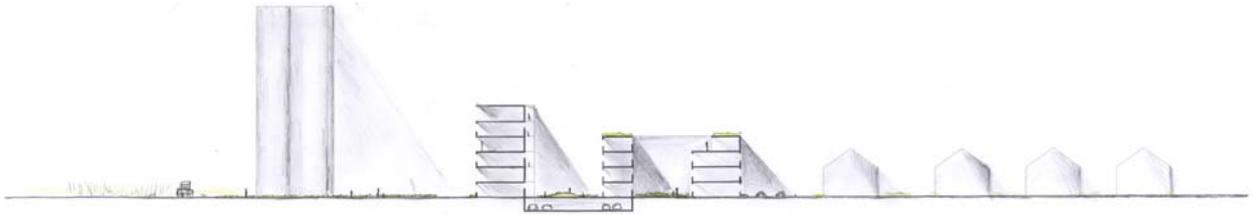
Cheminement paysager sur bandes enherbées

Les bandes enherbées (mesure agri-environnementale destinée à limiter la pollution des cours d'eau) peuvent être intégrées comme cheminements dans des projets de paysage et contribuer ainsi à la découverte du monde agricole. (Hervé Laffitte et Sébastien L'Hullier. ENSAV, 2009)

Ruelle aboutissant sur une «vue sur champs»

L'analogie avec les stations balnéaires est ici renforcée par le choix des matériaux et de la composition urbaine. (Hervé Laffitte et Sébastien L'Hullier. ENSAV, 2009)

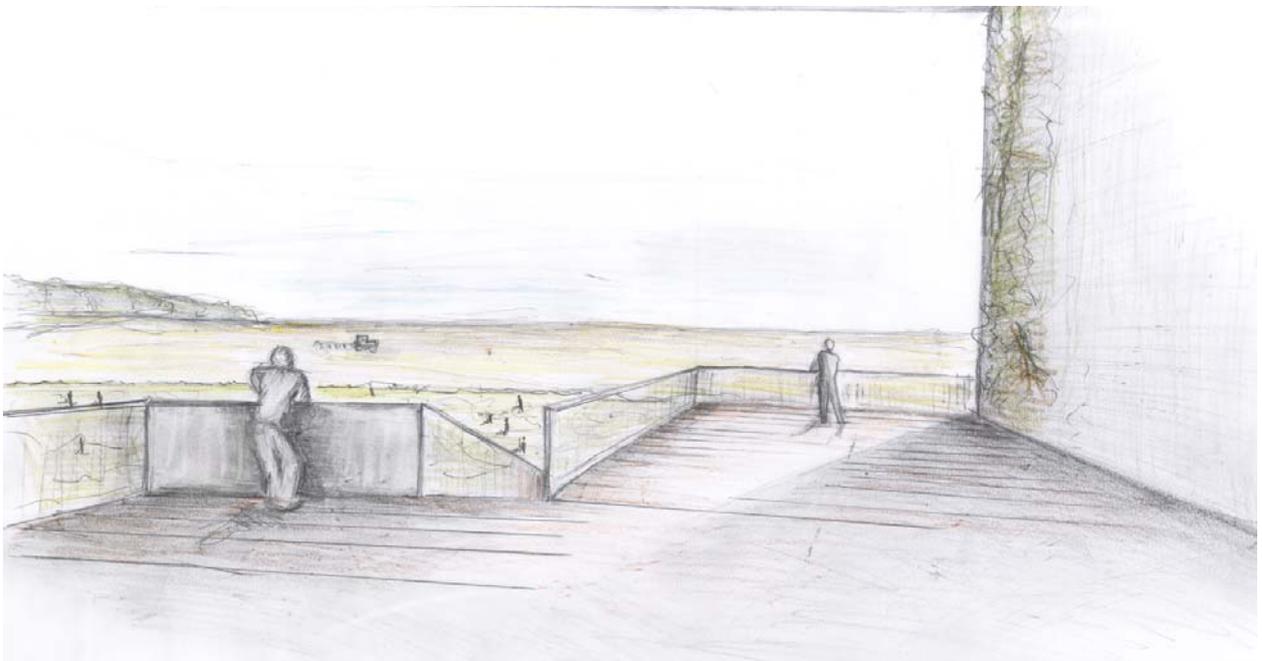




Mise en scène d'un silo à blé

Forme architecturale massive et visible de loin, le silo à grain «raconte» l'histoire du plateau céréalière (ici celui de Limours, dans l'Essonne).

(Sandrine Chrétien et Sophie Lam ENSAV)



«Vue sur champs» depuis un immeuble collectif

(Sandrine Chrétien et Sophie Lam ENSAV)

Conclusion : l'agriurbanisme, une spécialité à inventer

Les quelques principes qui ont été présentés ici ne constituent certainement pas une solution « clé en main » pour réussir les projets agri-urbains, mais ils permettent de poser les bases d'un dialogue entre le monde agricole et le monde urbain d'une façon moins conflictuelle et plus constructive. Ils passent par une approche transdisciplinaire qui vise à dépasser le clivage entre les professions et entre les disciplines universitaires afin d'aller au-delà d'une simple juxtaposition de compétences. C'est l'objectif que s'est fixé le CERAPT en mettant en place une mutualisation des enseignements donnés à l'Ecole nationale supérieure du paysage (ENSP), à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV) et à AgroParisTech²³. Les résultats de cette expérience, conduite entre octobre 2008 et février 2009, sont encore embryonnaires et sont trop récents pour qu'on puisse en faire une évaluation pertinente, mais ils permettent déjà de dégager des pistes encourageantes.

Les étudiants se sont avérés particulièrement intéressés par la manière dont nous leur avons proposé d'aborder des disciplines qui ne sont pas les leurs. La mise en commun d'un même territoire d'étude et de projet a été une condition essentielle à la manifestation de cet intérêt, c'est elle qui a permis à chacune des trois formations d'intégrer d'une façon concrète le travail accompli par les deux autres. Le résultat en est une certaine manière de transformer les contraintes spatiales du monde agricole en moteur d'une créativité architecturale et paysagère renouvelée et mieux contextualisée.

Mais le résultat le plus important est sans doute cette mise en valeur de l'agriculture comme composante paysagère d'un projet de territoire. On peut imaginer que les agriculteurs seront mieux enclins à participer à ces projets dès lors que le résultat de leur activité économique ne sera plus l'objet d'indifférence ou de désapprobation, mais l'objet de l'admiration d'une société disposée à le considérer comme un bien commun.

²³ Les enseignements ont été conduits autour d'un même terrain d'étude (le Plateau de Limours, dans l'Essonne) par Roland Vidal et André Fleury, à l'ENSP, par Luc Vilan et René Hasson, à l'ENSAV, et par Joël Michelin, à AgroParisTech. Ils ont fourni la plupart des illustrations présentées ici.